

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Sogatra 2020-2022 : un rapport assommant

LANCÉ le 20 novembre dernier, l'audit sur le fonctionnement de la Société gabonaise de transport (Sogatra) entre 2020 et 2022 a livré ses premiers résultats : mauvaise gestion des comptes, personnel mal géré, fausses facturations, etc. La Sogatra souffre de tous les maux.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

VICTIME de plusieurs mouvements de grève ces dernières années ainsi que de nombreuses mutations au niveau de sa direction mettant en exergue ses difficultés de fonctionnement, la Société gabonaise de transport (Sogatra) se porte très mal. Une nouvelle alerte rouge sur le niveau de la gestion scabreuse du transporteur avait encore été donnée durant l'installation du nouveau ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Mer, le capitaine de vaisseau Loïc Moudouma Dinga.

En effet, les agents de cette structure avaient observé un mouvement d'humeur, interprété à l'époque comme un acte de sabotage. Or il n'en était rien. Les syndicalistes voulaient déjà attirer l'attention du nouveau membre du gouvernement sur le profond malaise qui règne au sein de leur entreprise. Et dès son arrivée, le capitaine de vaisseau a décidé de commanditer un audit pour avoir une idée claire sur le fonctionnement de cette importante entreprise.

Mercredi, au siège du ministère de tutelle à Libreville, la synthèse du rapport de cet audit sur les ressources humaines et l'organisation de la Sogatra n'a fait que



De nombreux bus de la Sogatra attendent leur réparation.

confirmer ce qui était déjà décrié ces dernières années par les mouvements syndicaux : la Sogatra a été un véritable gouffre à sous. Selon ce rapport, au 31 décembre 2022, le patrimoine de l'entreprise se chiffrait à près de 5 milliards de francs CFA. En 2020, ce chiffre était de 1,6 milliard. Selon les observations des auditeurs, ce montant a continué à augmenter grâce au soutien du gouvernement. Vu que les recettes de l'entreprise

étaient toujours maigres. L'Etat a souvent fait l'effort d'acheter les bus et autres matériels nécessaires pour le fonctionnement de cette société. Hélas, sa bonne exploitation n'a pas suivi.

En 2020, le chiffre d'affaires était relativement faible en raison de la crise sanitaire due au Covid-19. D'où l'aide octroyée par l'Etat, une subvention de 19 milliards de francs destinée à l'équipement. Mais cet argent s'est volatilisé

dans des facturations fallacieuses qui n'ont pas servi au maintien des équipements.

"J'ai été outré de savoir que des bus ne circulaient pas parce qu'il manquait de simples courroies. Il y a même des entreprises fictives qui livraient des pièces. Il a fallu que l'audit que nous avons commandité confirme tous ces faits..." s'est offusqué le ministre Loïc Moudouma Dinga, durant la présentation du rapport.

Mais aussi, les charges du personnel mettent à mal l'entreprise. Elles s'élèvent aujourd'hui en moyenne à 6 milliards chaque année.

Cette mauvaise gestion des ressources a conduit à la décision de liquidation de l'entreprise. Selon le rapport d'audit, certaines décisions avaient été prises, telle que la mise en liquidation de la Sogatra, décidée le 28 octobre 2021. Mais cette décision n'a jamais été mise en œuvre. Une décision prise parce que les pertes de la Sogatra avait dépassé plus de la moitié de son capital social. C'est ce qui avait conduit à la décision portant sur sa liquidation.

La Sogatra est une société anonyme créée en 1997. Elle est sous la gestion d'un conseil d'administration. L'Etat détient 55% de ses actions. Les 46% restants sont aux mains d'autres actionnaires. Sa mission est le transport public urbain et interurbain.

Les auditeurs ont proposé plus de 80 recommandations pour remettre la Sogatra sur la bonne trajectoire.

Contrepoint

Des sanctions pour servir d'exemple

GMNN
Libreville/Gabon

"S'IL y a de l'argent qui a été détourné je vous assure que vous allez le rembourser..." a lancé d'un ton ferme mercredi au siège de son département, le ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Mer, le capitaine de vaisseau Loïc Moudouma Dinga, à l'endroit de ses collaborateurs. C'était lors de la présentation de la synthèse du rapport de l'audit sur les ressources humaines et l'organisation de la Sogatra.

Évidemment, il est difficile de prétendre à une gestion responsable des biens publics sans appliquer des sanctions contre les auteurs de détournements et de malversations. Et cela, le haut

responsable semble en être bien conscient. Il compte engager, dans les plus brefs délais, des actions judiciaires contre les voleurs et autres responsables de la mauvaise situation dans laquelle se trouve la Sogatra. "Nous devons redresser la Sogatra parce que c'est un outil de travail important..." a-t-il ajouté. Cette société de transport facilite en effet les déplacements

des élèves et des populations les plus démunies à Libreville et en périphérie. Ses problèmes de fonctionnement ont un impact significatif sur la vie des citoyens. Les nouveaux dirigeants devront mettre en œuvre un nouveau mode de gestion pour permettre à l'entreprise de fonctionner normalement.